



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Redistribution selon le niveau de rémunération sur carrières complètes

Séance plénière du COR

14 octobre 2021

Secrétariat général du COR

Plan de la présentation

- **Le système de retraite est-il redistributif ?**
 - Quel TRI selon le niveau de rémunération ?

- **Les trois cas types considérés**
 - Niveaux de diplômes et de rémunérations différents
 - D'autres caractéristiques différentes (âges de début et fin d'activité, âge de décès)

- **Une carrière ininterrompue et complète**
 - Hypothèse conventionnelle qui ne se vérifie pas pour toutes les personnes modestes

- **D'où proviennent ces écarts de TRI ?**
 - Isoler les mécanismes
 - Étudier le sens des écarts : effets redistributifs ou anti-redistributifs ?
 - Distinguer CNAV et AGIRC-ARRCO

Les trois cas types considérés

Des différences de catégorie sociale qui conduisent à des écarts d'âge de début d'activité, de départ et de décès

Cas type	CADRE	NON-CADRE	SMIC
Paramètres identiques			
Génération	2000		
Durée de carrière pour taux plein	43 ans		
Sexe	Neutre		
Nombre d'enfants	0		

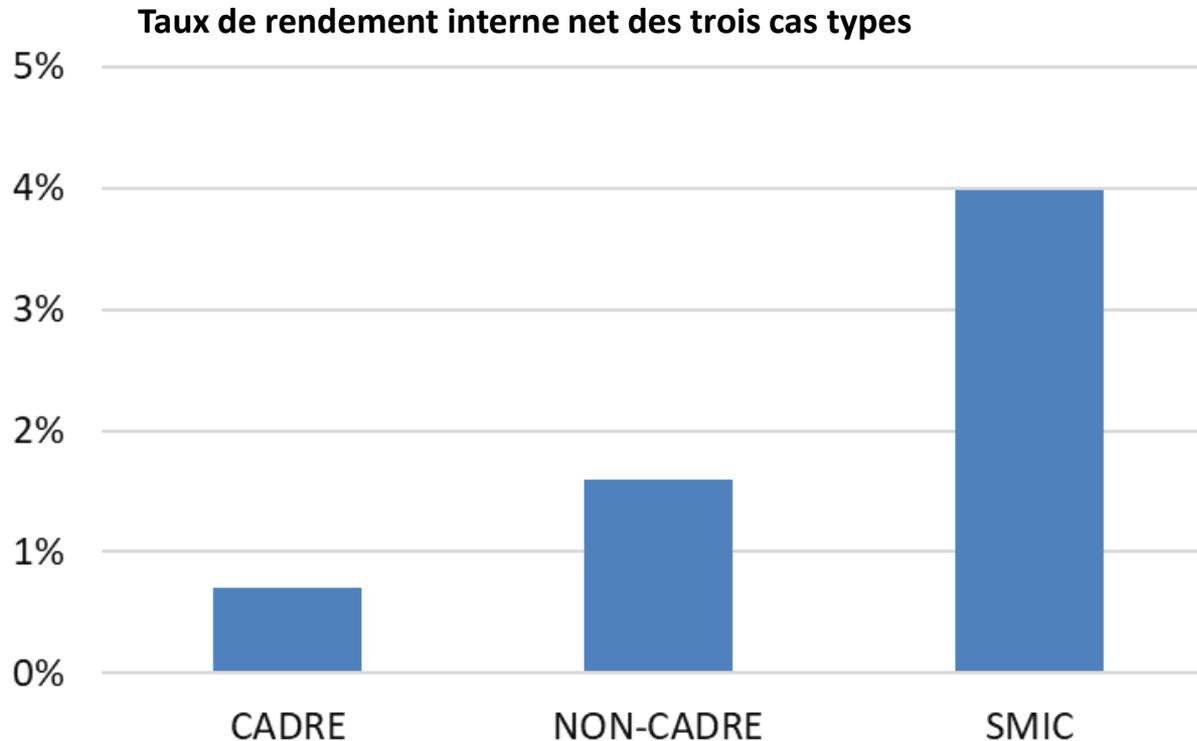
Des différences de catégorie sociale qui conduisent à des écarts d'âge de début d'activité, de départ et de décès

Cas type	CADRE	NON-CADRE	SMIC
Paramètres identiques			
Génération	2000		
Durée de carrière pour taux plein	43 ans		
Sexe	Neutre		
Nombre d'enfants	0		
Paramètres différents			
Espérance de vie	Cadre 33,1 ans à 60 ans	Moyenne 30,7 ans à 60 ans	Ouvrier 29,7 ans à 60 ans
Âge de début de carrière	23 ans	21 ans	19 ans
Âge de départ	66 ans	64 ans	62 ans
Exonération de cotisations	NON	TRÈS PEU	OUI
CSG sur pensions (seuils ~ prix)	Taux plein de 9,1 %	Taux plein de 9,1 %	Taux réduit de 4,3 %



Les écarts de TRI

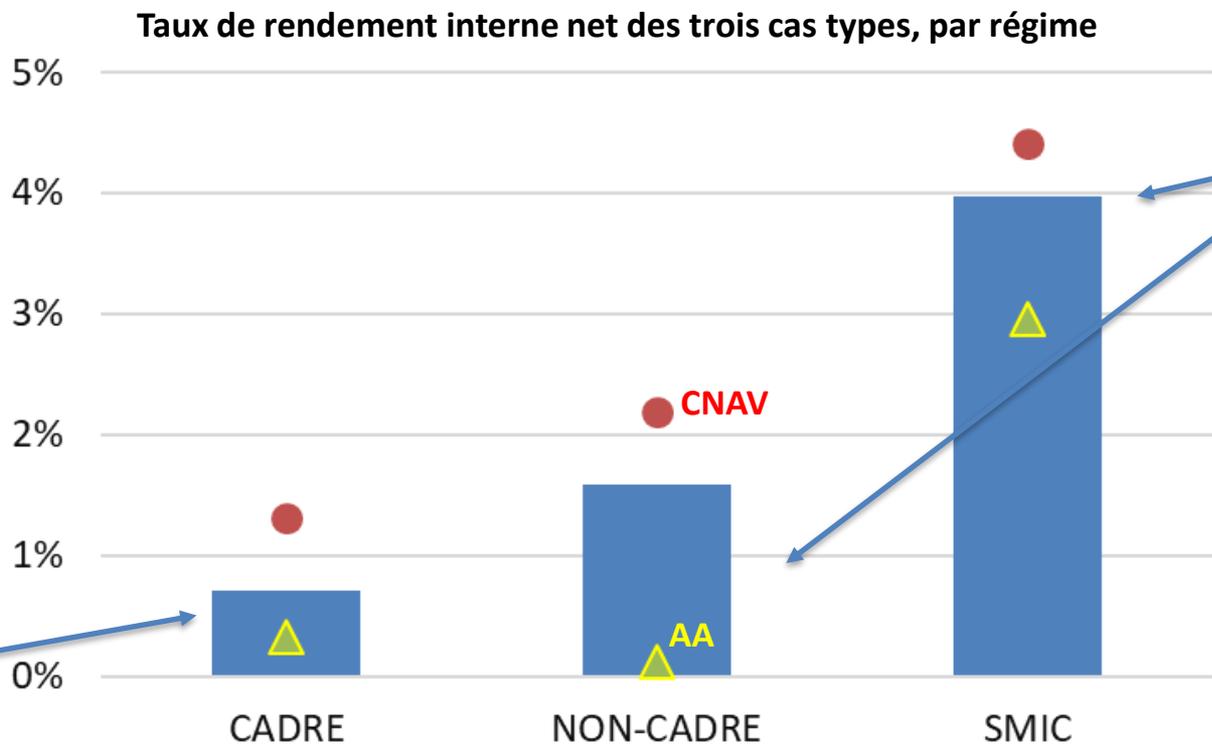
Un système redistributif : le TRI baisse lorsque le niveau de rémunération augmente



Source : calculs SG-COR.

Rappel : progression du salaire moyen de 1,3 % en réel par an

Un rendement supérieur à la CNAV



Pension AA
= 60 %
pension
totale

Pension AA
= 20 à 25 %
pension
totale

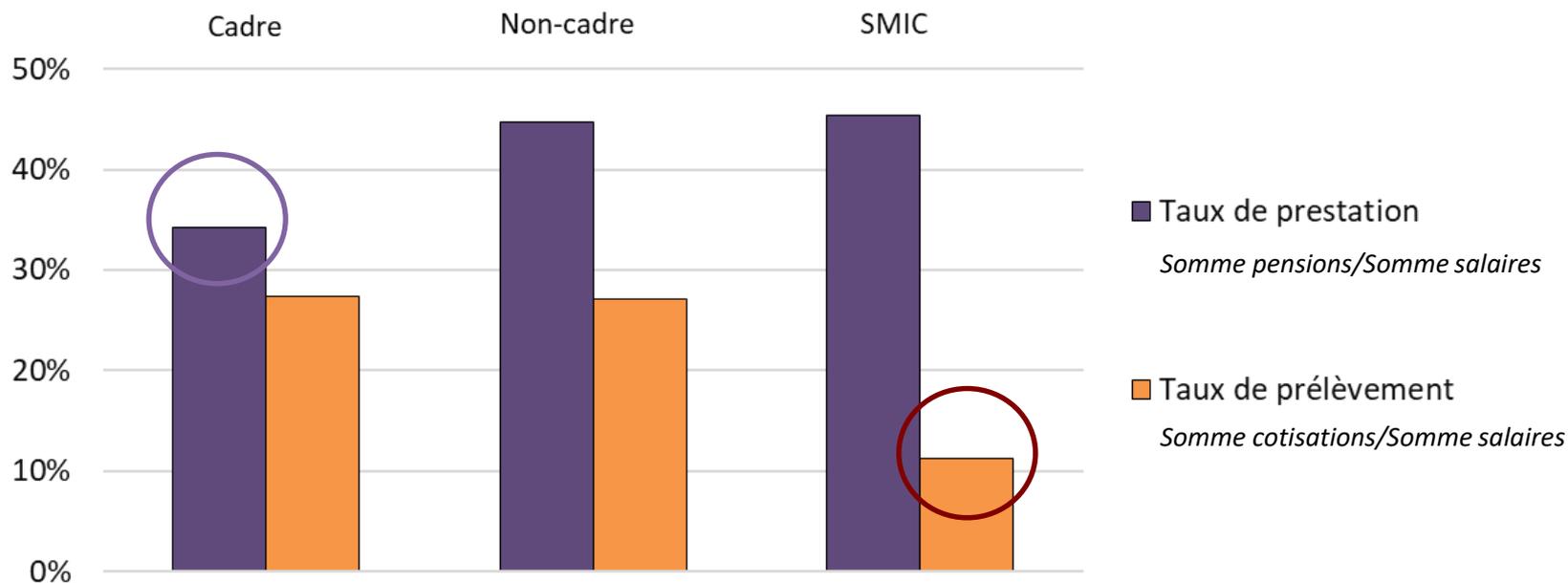
Source : calculs SG-COR.

Part plus élevée de la pension AGIRC-ARRCO pour le cadre → ↓ TRI

Des écarts de prélèvement et de prestation

Salarié au SMIC : ↓ taux de prélèvement → ↑ TRI

Cadre : ↓ taux de prestation → ↓ TRI



Source : calculs SG-COR.

Les mécanismes expliquant les écarts de TRI

La méthode pour mesurer chaque mécanisme

Annuler les mécanismes successivement :

Étape 1 : - Sans exonérations de cotisations

Étape 2 : - Sans exonérations de cotisations
- Espérance de vie identique

Étape 3 : - Sans exonérations de cotisations
- Espérance de vie identique
- Âge de début d'activité identique → Âge de départ identique } Durée de retraite identique

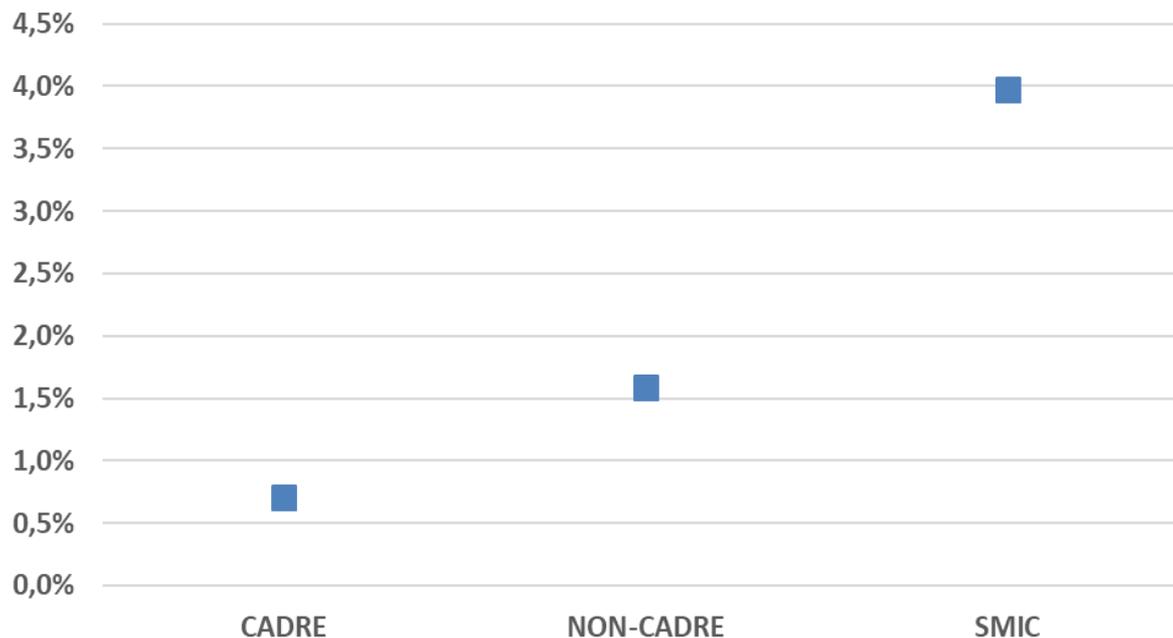
Étape 4 : - Sans exonérations de cotisations
- Espérance de vie identique
- Âge de début d'activité identique, âge de départ identique et durée de retraite identique
- Hors prélèvements sur pensions

Dans un premier temps, **une analyse tous régimes.**

Le point de départ

Taux de rendement interne net des trois cas types

ÉTAPE 0

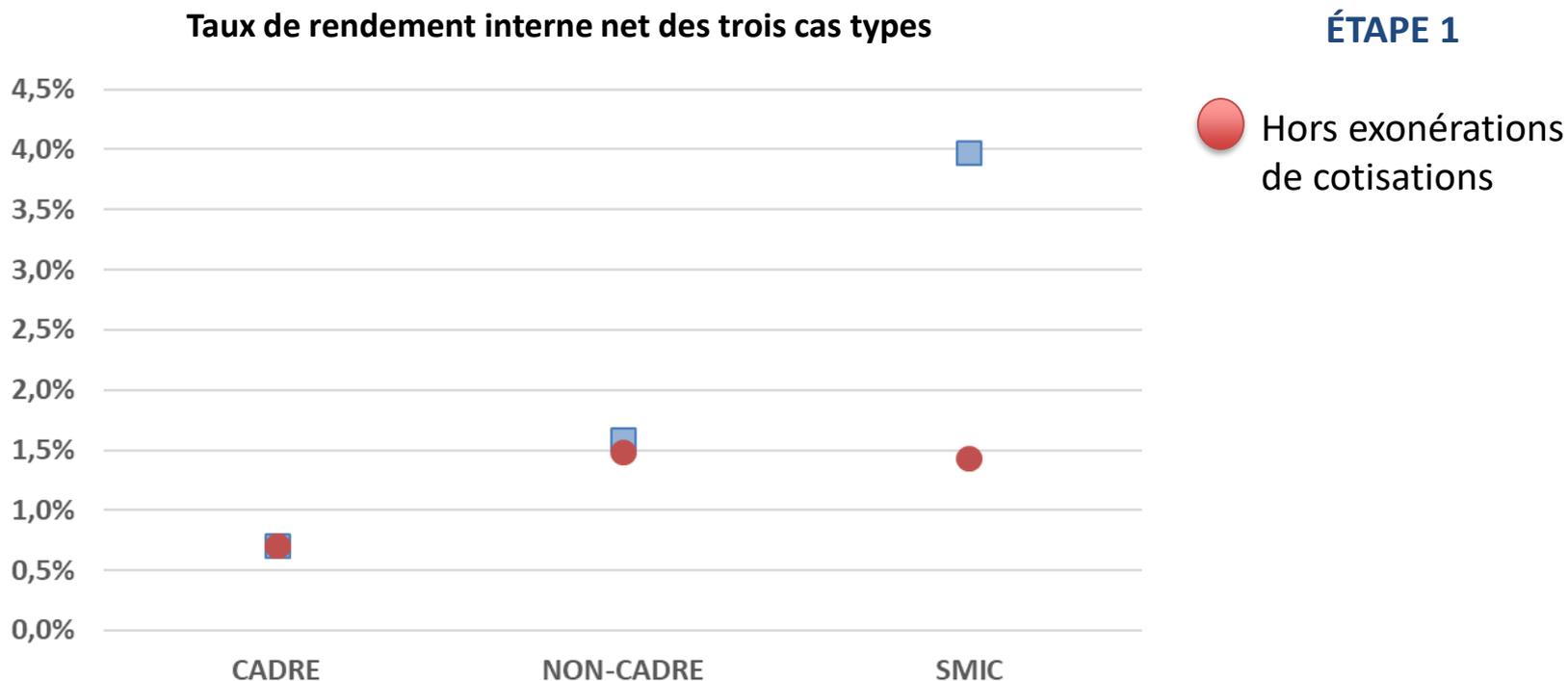


Source : calculs SG-COR.

Taux de cotisation	Montant de pension
Durée de carrière	Durée de retraite

Hors exonérations de cotisations

Une forte diminution du TRI pour le cas type au **SMIC**.

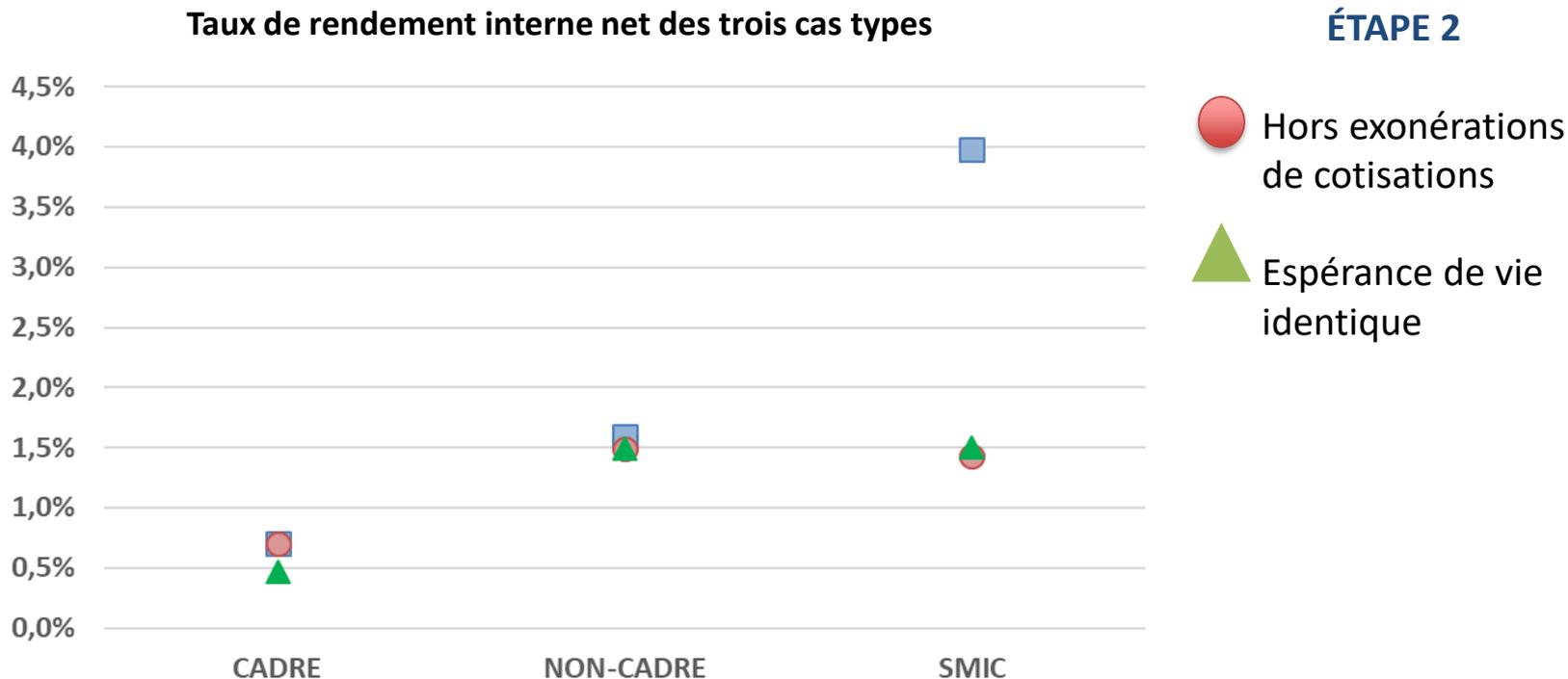


Source : calculs SG-COR.

Taux de cotisation	Montant de pension
Durée de carrière	Durée de retraite

... et espérance de vie identique ...

Même espérance de vie de **91 ans** pour les trois cas types.

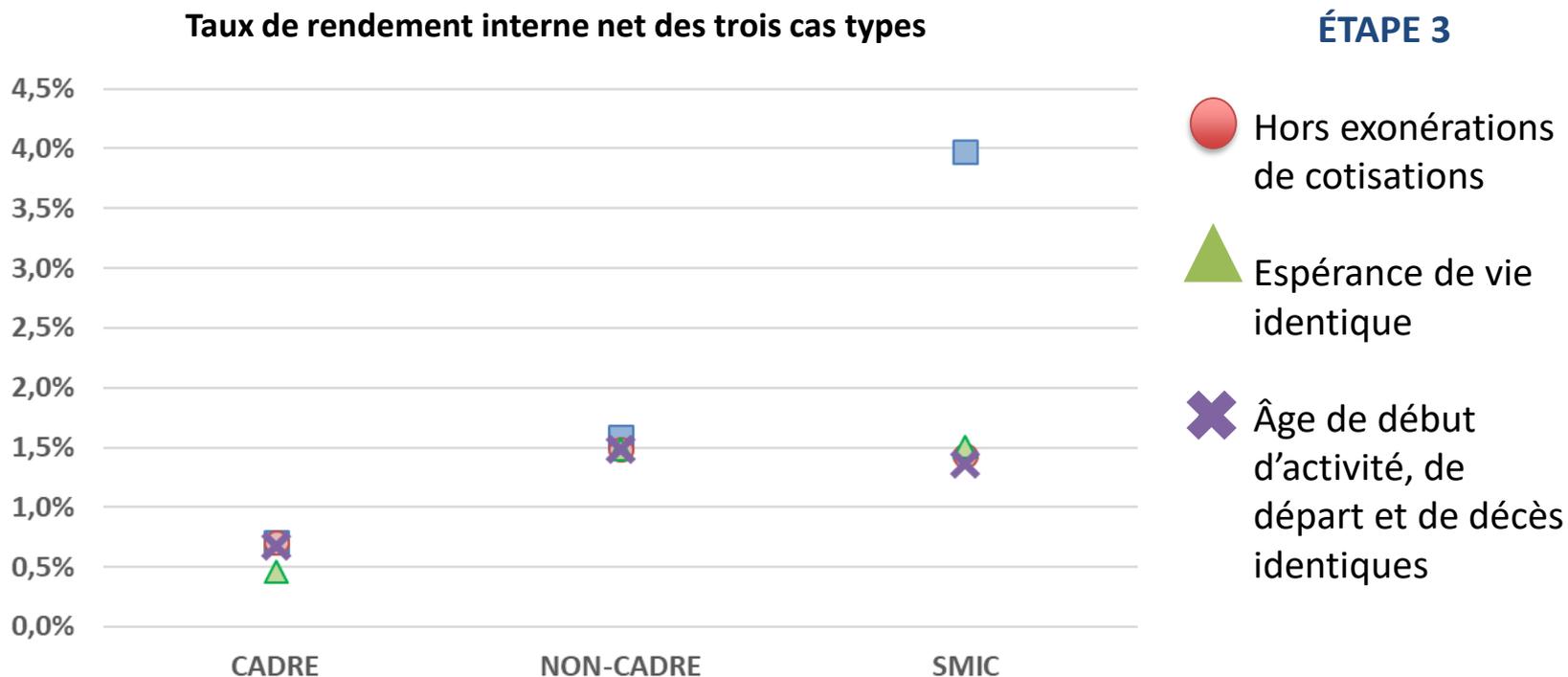


Source : calculs SG-COR.

Taux de cotisation	Montant de pension
Durée de carrière	Durée de retraite

... et âges de début d'activité et de départ identiques...

Même durée de retraite de **27 ans** pour les trois cas types.

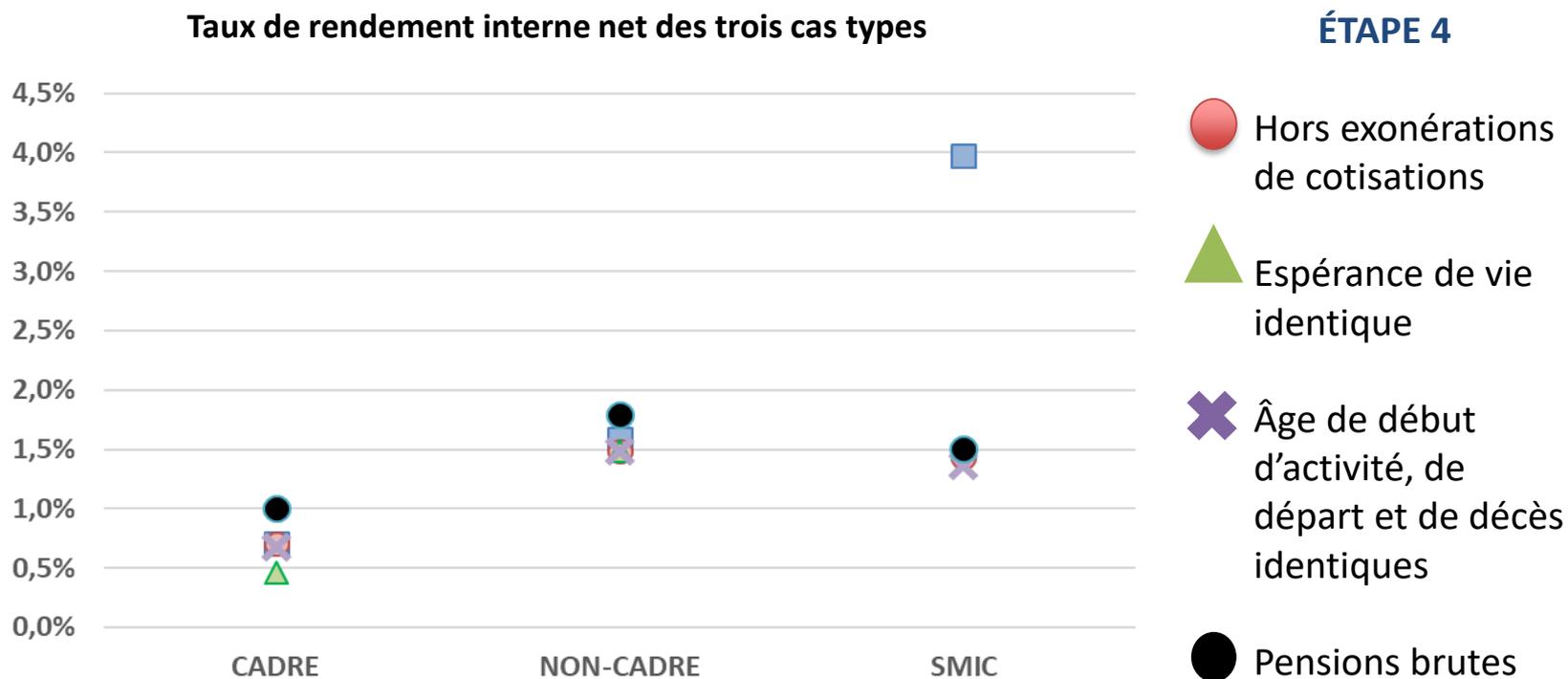


Source : calculs SG-COR.

Taux de cotisation	Montant de pension
Durée de carrière	Durée de retraite

... et hors prélèvements sur pensions.

Pensions brutes et non plus pensions nettes : ↑ TRI (moins pour le cas au SMIC)



Source : calculs SG-COR.

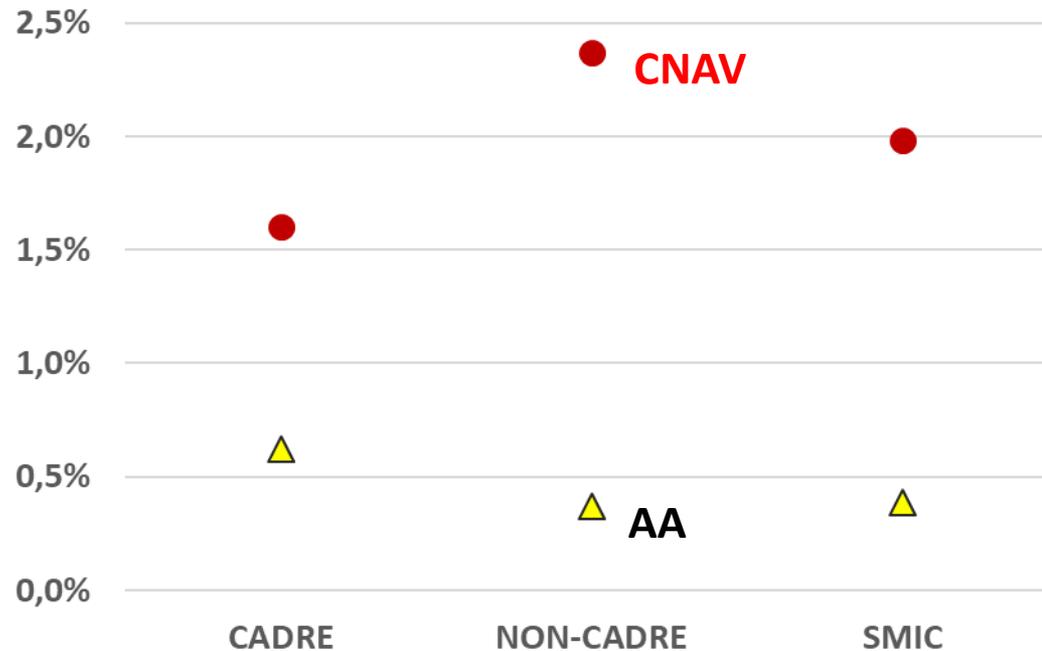
Taux de cotisation	Montant de pension
Durée de carrière	Durée de retraite

Les règles dans les régimes expliquant les écarts de rendement qui subsistent

Quel constat selon le régime à l'issue de toutes ces neutralisations ?

Meilleur rendement pour le **non-cadre** à la **CNAV**
pour le **cadre** à l'**AGIRC-ARRCO**

Taux de rendement interne brut des trois cas types, par régime



- ✓ Hors exonérations de cotisations
- ✓ Espérance de vie identique
- ✓ Âge de début d'activité, de départ et de décès identiques
- ✓ Pensions brutes

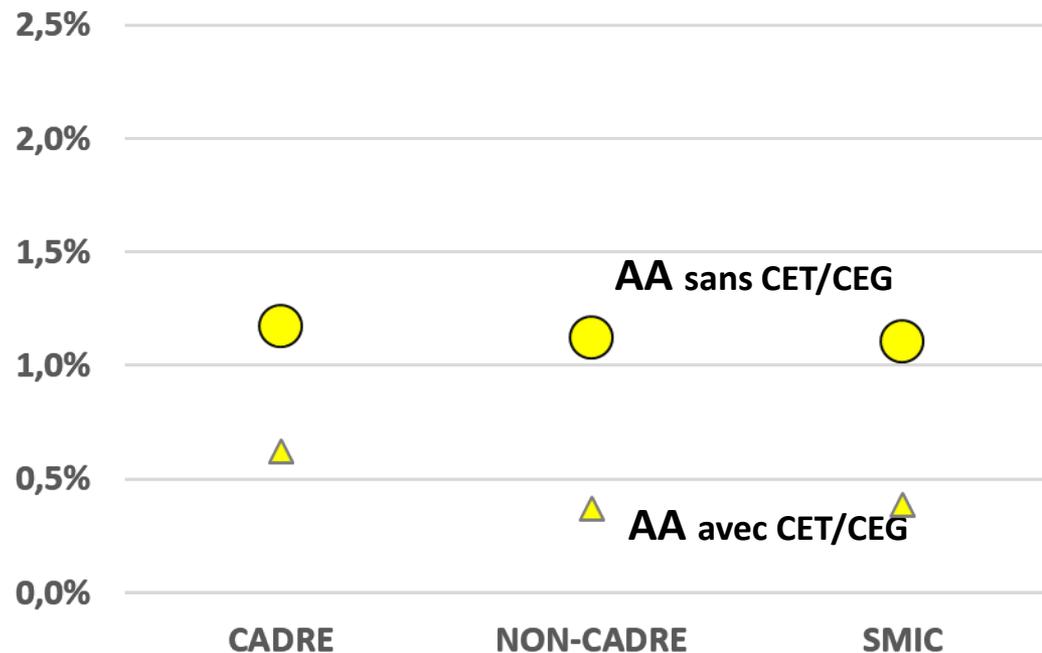
Source : calculs SG-COR.

À l'AGIRC-ARRCO, des contributions CET et CEG non génératrices de droit anti-redistributives

À 1 PSS : acquitter 1 € de cotisations donne 0,60 € de droits

À 2 PSS : acquitter 1 € de cotisations donne 0,66 € de droits

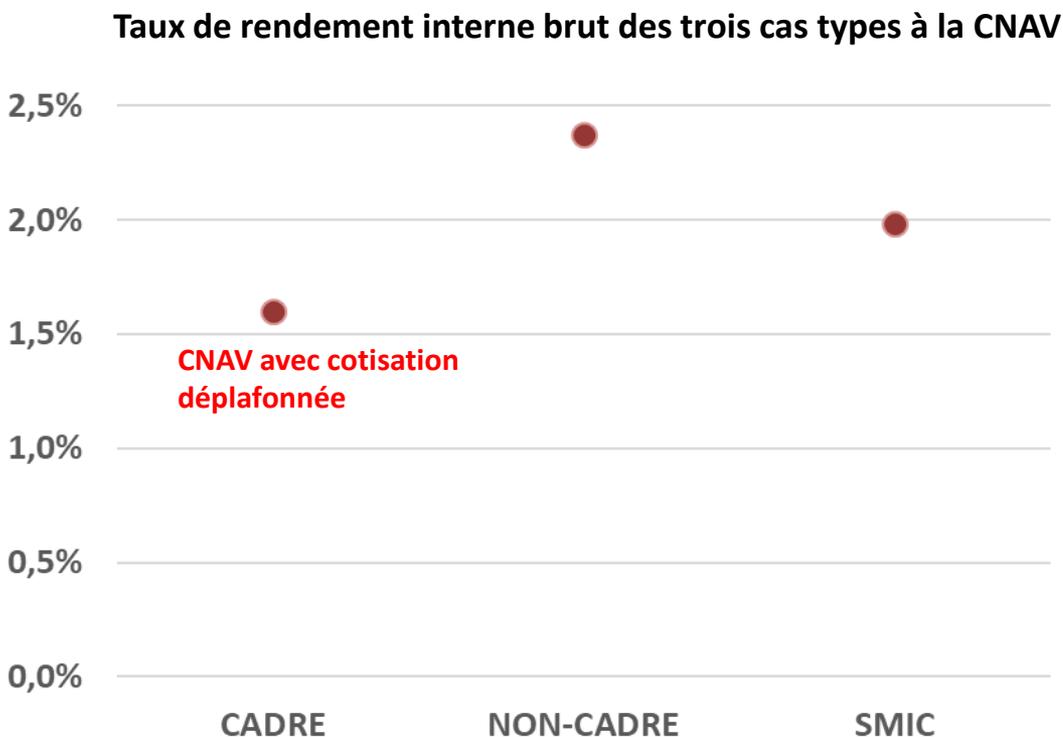
Taux de rendement interne brut des trois cas types à l'AGIRC-ARRCO



- ✓ Hors exonérations de cotisations
- ✓ Espérance de vie identique
- ✓ Âge de début d'activité, de départ et de décès identiques
- ✓ Pensions brutes

Source : calculs SG-COR.

À la CNAV, une contribution dé plafonnée plus lourde au-dessus du PSS, sans droit associé

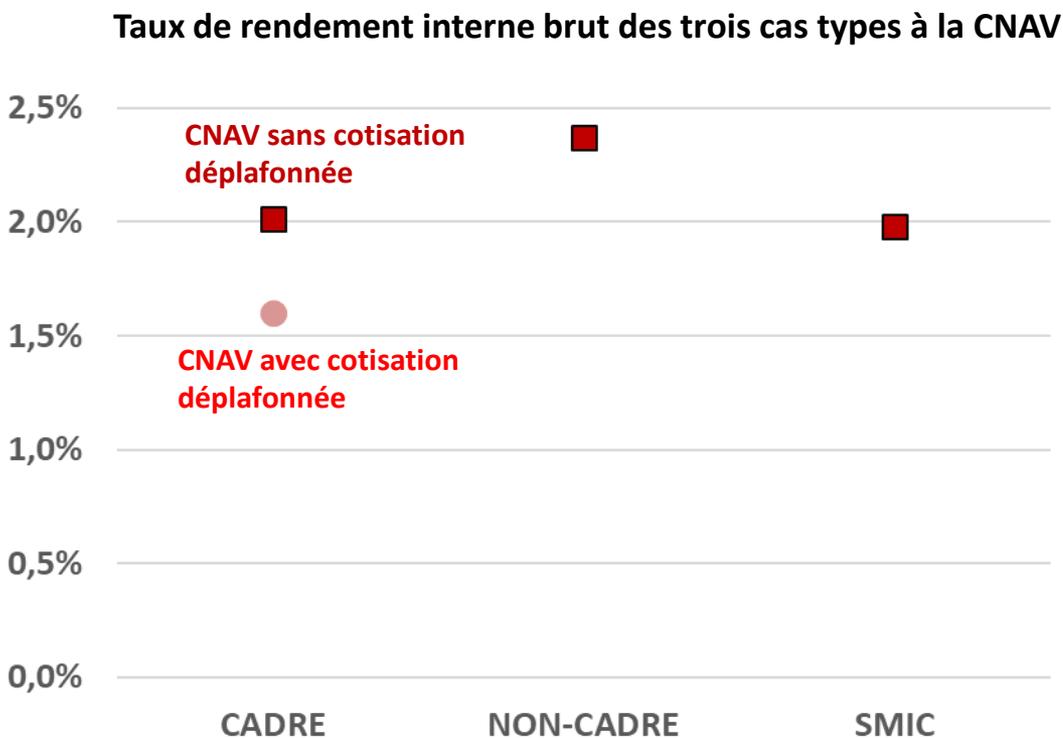


- ✓ Hors exonérations de cotisations
- ✓ Espérance de vie identique
- ✓ Âge de début d'activité, de départ et de décès identiques
- ✓ Pensions brutes

Source : calculs SG-COR.

À la CNAV, une contribution dé plafonnée plus lourde au-dessus du PSS, sans droit associé

Une disposition **redistributive**.



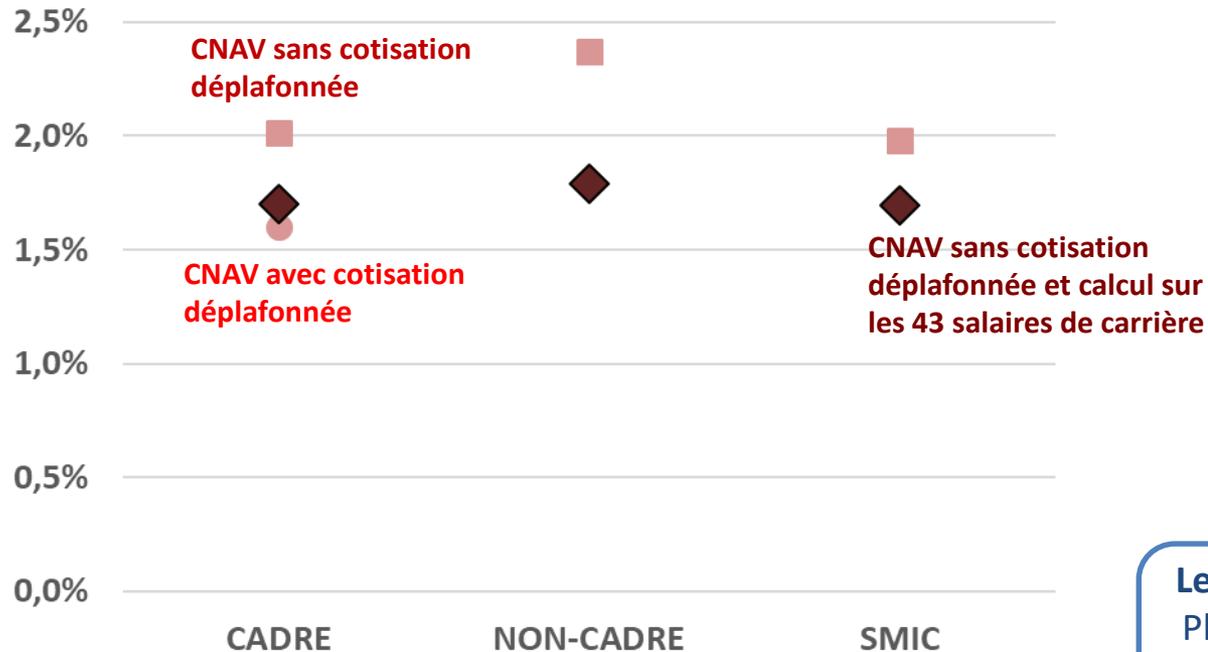
- ✓ Hors exonérations de cotisations
- ✓ Espérance de vie identique
- ✓ Âge de début d'activité, de départ et de décès identiques
- ✓ Pensions brutes

Source : calculs SG-COR.

À la CNAV, un calcul sur les 25 meilleurs salaires annuels aux effets ambivalents

Avec un calcul sur toute la carrière, des rendements quasiment identiques.

Taux de rendement interne brut des trois cas types à la CNAV

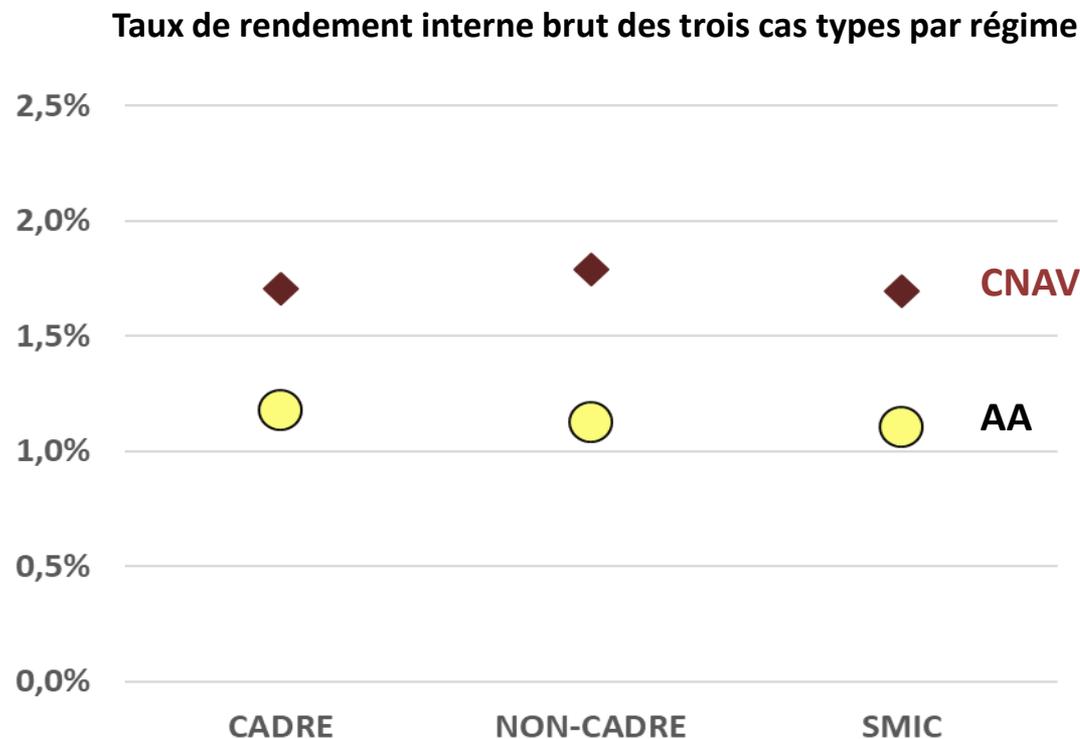


- ✓ Hors exonérations de cotisations
- ✓ Espérance de vie identique
- ✓ Âge de début d'activité, de départ et de décès identiques
- ✓ Pensions brutes

Les 25 meilleures années :
Plus d'explications dans la 3^{ème} présentation de ce dossier

Source : calculs SG-COR.

Avec toutes les neutralisations précédentes, des rendements identiques entre cas types dans chaque régime



Source : calculs SG-COR.

- ✓ Hors exonérations de cotisations
- ✓ Espérance de vie identique
- ✓ Âge de début d'activité, de départ et de décès identiques
- ✓ Pensions brutes
- ✓ Pas de CET-CEG à l'AGIRC-ARRCO
- ✓ Pas de cotisation déplafonnée à la CNAV
- ✓ Pension CNAV calculée sur les 43 salaires de carrière

Quantifier les écarts de TRI

Quantifier les écarts de TRI (1)

- Des écarts de TRI entre trois cas types

Cas type	Cadre	Non-cadre	Salarié au SMIC
TRI	0,7 %	1,6 %	4,0 %

- Un rendement meilleur pour les personnes modestes (carrières complètes)
- Une redistribution pouvant être quantifiée en termes de pension, à contributions inchangées...
 - De combien faudrait-il modifier la **pension** du cadre pour qu'il ait le même rendement que le non-cadre (1,6 % au lieu de 0,7 %) ? **+ 33 %**
 - Et pour le salarié au SMIC ? **- 57 % (importance des exonérations)**
- ... ou en termes de contributions, à pensions inchangées.
 - De combien faudrait-il modifier la **contribution** du cadre pour qu'il ait le même rendement que le non-cadre ? **- 25%**
 - Et pour le salarié au SMIC ? **+ 132 % (importance des exonérations)**

Ce sont des calculs conventionnels pour mesurer l'ampleur de la redistribution et illustrer, plus simplement, les écarts de TRI. Ils ne remettent pas en cause la légitimité de la redistribution.

Quantifier les écarts de TRI (2) : quels transferts de richesse ?

- Population fictive de 3 personnes : un cadre, un non-cadre et un salarié au SMIC

Cas type	Cadre	Non-cadre	Salarié au SMIC	Moyenne
TRI	0,7 %	1,6 %	4,0 %	1,26 %

- Le cadre a un TRI < TRI moyen *Contributeur net*
- Le non-cadre et le salarié au SMIC ont un TRI > TRI moyen *Bénéficiaires nets*
- Au taux d'intérêt moyen de 1,26 % :

(en € 2021)	Cotisations versées	Pensions reçues	Bilan
Pour le cadre :	- 1 091 000	+ 914 000	= - 177 000
Pour le non-cadre	- 372 000	+ 413 000	= + 41 000
Pour le salarié au SMIC :	- 84 000	+ 220 000	= + 136 000 <i>(importance des exonérations)</i>
		Somme =	0

Une évaluation quantifiée stylisée, sur une population de 3 personnes. Au sein d'une génération, considérer l'ensemble de la population (données individuelles, microsimulation).



Conclusion

Conclusion

- **Un système de retraite redistributif : un TRI décroissant selon le niveau de rémunération**
- **Un TRI plus important au régime général qu'à l'AGIRC-ARRCO**
 - **Contribue à minorer le TRI du cadre**
 - Corollaire des **excédents** et de l'accumulation de **réserves** à l'**AGIRC-ARRCO** en projection
 - Alors que le **régime général** est en **déficit** en projection
- **Importance des allègements sur les bas salaires**
 - **Contribue à améliorer le TRI du salarié au SMIC**
- **La plupart des mécanismes** - socio-fiscaux, règles de retraite, caractéristiques liées à la catégorie sociale - **sont redistributifs (favorisent les bas revenus)**
 - Exceptions : l'espérance de vie et les contributions CET-CEG à l'AGIRC-ARRCO (favorables au cadre).
- **En neutralisant de toutes les différences entre cas types et des règles fiscales et réglementaires créant des disparités de rendement :**
 - ➔ **des TRI proches pour les 3 cas types dans chaque régime.**



Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)